



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année 2021

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2021 seront déposés lors de la séance régulière du Conseil municipal, fixée au mardi 10 mai 2022 à 19 h30.

DONNÉ à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 2^e jour de mai 2022.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.

Greffière